



Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

à la salle Calabraglia à La Tour

A HUIS CLOS, *compte-tenu des circonstances sanitaires*

Présents

Thierry ROUX - Sylvain PAVESIO - Evelyne MARSON - Loïc LEQUINIOU - Niels DESSENANTE - Nicolas GODIN - Jean-Paul RIVAS - David TRUCHI - Isabelle UBALDI - Pamela MC CLURE - Roger ROUX - Yves LAFAYE - Nicole DANIEL - Magali COTTEREAU

Absents ayant donné
procuration

Nadine TAGLIAFERRI

Absents

Secrétaire de séance

PV du conseil Municipal du 19/06/2020 : approuvé à l'unanimité.

1) Sénatoriales : élections des délégués et des suppléants

Propositions :

Titulaires :

- Thierry ROUX
- Sylvain PAVESIO
- Evelyne MARSON

Sont élus dans l'ordre de l'âge des candidats :

- 1- Thierry ROUX
- 2- Evelyne MARSON
- 3- Sylvain PAVESIO

Adopté à l'unanimité

Propositions :

Suppléants :

- Loïc LEQUINIOU
- Nadine TAGLIAFERRI
- Niels DESSENANTE

Sont élus dans l'ordre de l'âge des candidats :

- 1- Nadine TAGLIAFERRI
- 2- Niels DESSENANTE
- 3- Loïc LEQUINIOU

Adopté à l'unanimité

2) Création d'une commission affaires sociales et nomination des membres

Les membres proposés :

Magali COTTEREAU
Nicole DANIEL
Yves LAFAYE
Evelyne MARSON
Nadine TAGLIAFERRI
Isabelle UBALDI

Adopté à l'unanimité

3) Attribution des subventions aux associations

- Association Les empêcheurs de tourner en rond 500 euros
- Association Lou Carétoun 500 euros
- Association Li Avocats 500 euros
- Association sportive 300 euros
- Comités festin de la TOUR 300 euros
- Association des anciens combattants 500 euros
- Associations de chasse « la Tourrière » 500 euros
- Association Chasse Protection Environnement 200 euros

+ demande de Paméla MC CLURE de prise en charge pour la GYM VOLONTAIRE : 320 euros (afin de pérenniser l'activité)

Adopté à l'unanimité à l'exception de :

Association de chasse « la Tourrière » : 14 voix pour, 1 abstention (Evelyne MARSON)

Association de chasse « la Tourrière » : 14 voix pour, 1 abstention (David TRUCHI)

Pour information, dossier en cours pour l'adhésion à l'école départementale de musique.

4) Création d'une commission actions culturelles et nomination des membres

Cette commission serait en charge des associations + synthèses et analyses des manifestations pour proposition au conseil municipal.

Proposition des membres :

Magali Cottereau
Loïc Lequiniou
Roger Roux
Pamela Mc Clure
Yves Lafaye
Jean Paul Rivas

Adopté à l'unanimité

5) Désignation des délégués à l'association des communes pastorales SUD-PACA

Proposition titulaire :

ROUX Roger

Proposition suppléant :

Nicolas GODIN

Adopté à l'unanimité

6) Désignation d'un référent cinéma

Proposition :

Magali COTTEREAU

Adopté à l'unanimité

7) Modalités fixant les frais de déplacement des élus

Proposition de remboursement des frais de déplacements (dans le cadre de missions ou démarches liées à la fonction de conseiller municipal) pour les élus qui n'ont pas d'indemnité.

Adopté à l'unanimité

8) Pistes et chemins forestiers : planning d'entretien et travaux

Nicolas GODIN a contacté Mr Lionel BERNARD pour solliciter un RDV afin de déterminer le planning des chemins en 2021 Une demande doit être faite par la mairie auprès du Président Mr GINESY.

9) Questions diverses

- Devis de M. DORNIER (exposition de 9 photos sur le patrimoine de la commune) : 1500 euros
Vote : Adopté (12 voix pour, 3 abstentions)
- David TRUCCHI souhaite l'entretien des chemins et sentiers autour du village, cela représente environ une semaine de travail principalement du débroussaillage
- Point d'information sur la reprise de l'épicerie
- Auberge de Roussillon : date limite dépôt dossier au 15/07
- Jean-Paul RIVAS : Point sur le local incendie de La Tour
- Isabelle UBALDI : traitement des déchets verts (à traiter par commission environnement)
- Magali COTTEREAU : pièce de théâtre à Roussillon le 29/08
- Point sur les élections au SIVOM par Thierry ROUX
- Traversée de la TOUR : le Président de la métropole souhaite le dépôt du dossier rapidement
- Tour de FRANCE Cycliste : le 30/08 route RN 2205 coupée et le 06/09 route RN 2205 coupée

La séance est levée à 21h00.


Mairie de
Le Maire
Thierry ROUX
Les-Martiniers